



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Reconnaissance culturelle des jeux de société

Question écrite n° 38950

### Texte de la question

M. Yannick Haury attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur les jeux de société et la part importante qu'ils représentent dans le quotidien des Français. Depuis quelques années, la France est devenue le premier marché pour les jeux de société et jeux de cartes en Europe avec une croissance annuelle de 15 %. Ces « passe-temps » permettent le développement des compétences, d'exercer ses capacités d'observation, d'analyse, de stratégie et de motricité. Ils créent également du lien social en favorisant les interactions intergénérationnelles et les moments en familles. Lors des périodes de confinement successifs imposées par la situation sanitaire, les ventes de jeux de société se sont multipliées. Une reconnaissance culturelle des jeux de société permettrait de renforcer sa légitimité éducative et de valoriser l'impact que peut avoir le jeu dans les vies de chacun. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement concernant cette proposition.

### Données clés

**Auteur :** [M. Yannick Haury](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (9<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38950

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** [Culture](#)

**Ministère attributaire :** [Culture](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 mai 2021](#), page 4156

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)